



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA CULTURE

P O L Y N É S I E F R A N Ç A I S E

N° 20293 /MEE/DGEE/SG/DRHE/BRH2

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION
ET DES ENSEIGNEMENTS

PIRAE le 13 MAI 2025

Le directeur général

Affaire suivie par :
Gestion collective – BRH2

NOTE D'INFORMATION

à tous les lauréats et les candidats admissibles à un concours du second degré

Objet : Affectation en qualité de fonctionnaire stagiaire des lauréats de concours du second degré – Rentrée scolaire 2025-2026

Réf. : Note de service ministérielle du 18/04/2025 parue au BOEN n°18 du 01/05/2025

La présente note a pour objet d'informer tous les lauréats de concours du second degré et les candidats admissibles – session 2025 de la parution de la note de service ministérielle du 18 avril 2025 relative à l'affectation de ces derniers pour la rentrée de septembre 2025.

Il est important de rappeler que les modalités d'affectation se font dans le respect de la note citée en référence.

La saisie des vœux d'affectation s'effectue **du 5 mai midi au 4 juin 2025 midi, heure de Paris**, sur le site Sial accessible à l'adresse suivante : <https://sial.adc.education.fr/sial/vsial> et également accessible sur la page [education.gouv.fr : https://www.education.gouv.fr/cid55752/sial-systeme-d-information-et-d-aide-aux-laureats.html](https://www.education.gouv.fr/cid55752/sial-systeme-d-information-et-d-aide-aux-laureats.html).

Les lauréats d'une session antérieure doivent se connecter selon les mêmes modalités. Ils reçoivent à cet effet par mail un nouvel identifiant de connexion pour l'année 2025.

Après s'être identifiés sur Sial, les candidats doivent **vérifier et corriger ou compléter** les données relatives à leur situation personnelle et familiale. **Cette opération essentielle leur permettra de bénéficier le cas échéant des bonifications correspondant à leur situation.**

Afin de faciliter la démarche des futurs fonctionnaires stagiaires dans cette étape clé de leur parcours professionnel, la DGRH met en place un dispositif d'aide et de conseil personnalisé **du 5 mai 2025 midi heure de Paris au 4 juin 2025 midi heure de Paris, joignable par téléphone au 01 55 55 54 54, tous les jours ouvrables, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16h30, heure de Paris.**

La publication des résultats d'affectation par académie interviendra à partir de la dernière semaine du mois de juin (selon les disciplines).

Dès connaissance de l'affectation en Polynésie française, les lauréats sont invités à prendre l'attache du pôle des personnels enseignants du 2nd degré du bureau des ressources humaines à l'adresse suivante : gestco.brh2@education.pf.

Cette note sera mise à jour ultérieurement avec le calendrier et les modalités d'affectation.

Copies :

DGEE 1
BRH2 1

Pour le ministre et par délégation,



Rainui HUGON